

Quelques historiens ont écrit que, sous l'inspiration de la reine-mère, Bellièvre avait agi avec mollesse, dans sa mission auprès du duc de Guise, et qu'à l'arrivée de ce dernier, le roi lui en fit de vifs reproches. Mais ces reproches n'étaient-ils pas provoqués par les excuses du duc de Guise, qui devait naturellement feindre la bonne foi et l'ignorance? Quelle qu'eût été d'ailleurs la fermeté du langage de l'envoyé du roi, le prince lorrain ne se fût point arrêté. Le caractère de Bellièvre repousse l'idée de la plus légère infidélité. Ne fut-il pas, du reste, sur le point de devenir une victime de la Ligue? Et si Henri III eût été sérieusement mécontent de sa conduite, ne l'eût-il pas disgracié aussitôt (1)?

Il n'en fut rien cependant. Sauvé des fureurs de l'émeute, Bellièvre put avec les autres ministres rejoindre le roi qui s'était retiré à Chartres. Mais Henri III, profondément abattu par le triomphe de la Ligue, se voyait contraint de céder devant la manifestation catholique. Le moment n'était plus à la politique de résistance, et l'on avait à redouter encore le mauvais vouloir des Etats généraux qui venaient d'être convoqués à Blois. Pour donner un gage à ses adversaires et faciliter les négociations

(1) Nous trouvons, sur ce point, chez les historiens, les données les plus contradictoires. Ainsi, suivant quelques-uns, le commis de l'épargne refusa de donner 25 écus pour envoyer un courrier chargé de la dépêche de Bellièvre, qui l'adressa par la poste, de sorte que le duc de Guise, à qui ce dernier avait promis un sauf-conduit du roi, dans les trois jours, saisit l'occasion de l'échéance du délai pour venir dans la capitale. Mais le contemporain Létaille, d'ordinaire si prodigue de détails de cette nature, ne dit rien de pareil, et il paraît bien certain, d'autre part, que Bellièvre rencontra le duc à Soissons. — Consultez Henri Martin : *Hist. de France*. x, p. 58. — Capcfigue. *La réforme et la Ligue*. p. 566 et s. — Létaille, 1, p. 245. — Lavallée. *Hist. des Français*. II, p. 530. — *Biographies* Michaud et Hofer.